



SAINT-THURIEN, le 22 juin 2022

MAIRIE

DE

SAINT-THURIEN  
Ti-kêr SANT-TURIAN

FINISTÈRE  
PENN-AR-BED

DOSSIER

**CONVOCATION**

*Madame, Monsieur,*

*J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le*

***Mercredi 29 juin 2022 à 18 h.30***

**Ordre du jour :**

- 1°) Préau sportif : avenant,
- 2°) Suppression du CCAS – Extension de la commission éducation, sports, jeunesse aux solidarités,
- 3°) Lotissement : cession de terrains,
- 4°) Logiciels informatiques mairie,
- 5°) Scène mobile : instauration d'un tarif de location aux organismes extérieurs et approbation de la convention,
- 6°) Examen d'une demande de subvention,
- 7°) Eaux pluviales urbaines : convention de délégation de gestion,
- 8°) Débat sur le rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de Quimperlé Communauté,
- 9°) Quart d'heure de libre expression.

*Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle et chacun doit se munir de son propre stylo.*

*Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

*Le Maire,*



*Christine KERDRAON.*